

Réf: Dossier N° : 55436

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « STREAMLINE -TRANSIT » en abrégé «S.T »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AV.Christian, IMB.Berger
Diop, 1er Etage, 30 BP 1002 ABJ 3**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Oct. 2018 reçus par Me N'GORAN KOUAME SERAPHIN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « STREAMLINE -TRANSIT » en abrégé «S.T ».

Objet: Toutes opérations de transit, de chargement, de déchargement, de manutention ; Le courtage, la déclaration et la commission en Douane ; L'acconage, l'entrepôt, la consignation, le dépotage et l'emportage, les colis postaux, l'armurerie ; L'affrètement aérien, maritime et terrestre. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social: 25 000 000 F CFA divisé en Deux Mille Cinq Cent (2.500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2.500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AV.Christian, IMB.Berger Diop, 1er Etage, 30 BP 1002 ABJ 3

GERANT: Monsieur KPATCHE JEAN BERTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26710 du 12/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24029 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

